



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 12 avril 2016

L'an deux mille seize et le douze avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BONAFE (Suppléant) - BONNET - BRESSOLLES - CASTAGNE - CAUQUIL - COLOMBIER - DEGLISE - DELOUVRIER - DURAND (Suppléant) - DUVAL - GALZIN - LENCOU - MEYSSONNIER - SEGUR - VIALA B.

Mme Marie-Chantal BATUT a donné procuration à Mme Catherine RABOU

N° 2016/33

**Objet : Désignation d'un nouveau représentant titulaire à l'ADEFPAT
(Association pour le Développement par la Formation des Projets, Acteurs et Territoires – Aveyron, Lot, Tarn et Tarn et Garonne)**

Monsieur le Président rappelle que la CCLPA est membre de l'ADEFPAT.

Pour ce faire, une convention est conclue ayant pour objectif la mise en place d'une coopération entre l'EPCI et l'ADEFPAT pour le développement local, par la mise en œuvre de la démarche spécifique de «formation-développement» centrée sur la dynamique des acteurs économiques et le développement de leurs compétences pour élaborer et mettre en œuvre des projets.

Monsieur le Président rappelle ensuite les derniers projets, à maîtrise d'ouvrage publique ou privée qui ont été accompagnés par la formation-développement lors des dernières années (Chergui Théâtre, TSD Confection, Diagnostic enfance-jeunesse de la CCPA, Relais de Brametourte, ...).

Suite à la démission de M. Régis DADY, Monsieur le Président propose au Conseil de procéder à la désignation d'un nouveau représentant titulaire au sein de l'ADEFPAT.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

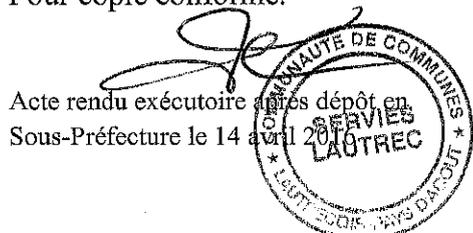
- désigne les représentants de la Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout à l'ADEFPAT dont les noms suivent :

Titulaire	Suppléant
- M. Michel COLOMBIER	- M. Jean-Claude CAUQUIL

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire
Sous-Préfecture le 14 avril 2016



Le Président,
Raymond GARDELLE

